

Image not found or type unknown



Inapte au poste de travail

Par **fanfan15**, le **02/03/2015** à **16:41**

Bonjour

Depuis juin 2014 mon médecin du travail m'a mis inapte à mon poste de travail.

Elle m'a dit de demander un congé longue maladie ou ma retraite anticipée. Je n'ai aucune proposition de reclassement.

Par contre je suis fonctionnaire d'état et non salarié.

Quels sont mes droits?

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **02/03/2015** à **20:00**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...